

Direction Adjointe de la direction des systèmes orbitaux
Groupe d'Études et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

Toulouse, le 30/07/2020
DCT/DA/GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

[AERO VLG] de NANTES (44) vers ROME (IT.RM) 13.08.2013

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le témoin a contacté le GEIPAN et a retourné le questionnaire renseigné.

En un second temps, un enquêteur a rencontré le témoin.

Un seul témoignage est recueilli.

2- DESCRIPTION DU CAS

Description du témoin extraite du témoignage.

« Assis dans l'avion, regardant vers le hublot de gauche (car assis côté gauche), mon ami me montre une forme noire verticale dépassant du dessus des nuages, ayant une forme d'aileron arrière d'avion couleur noir.

10 secondes après l'objet se met à l'horizontal, comme sur la photo prise avec le téléphone.

30 secondes après l'objet n'est plus visible car l'avion est trop loin.

L'objet ne semblait pas avancer, était stable.

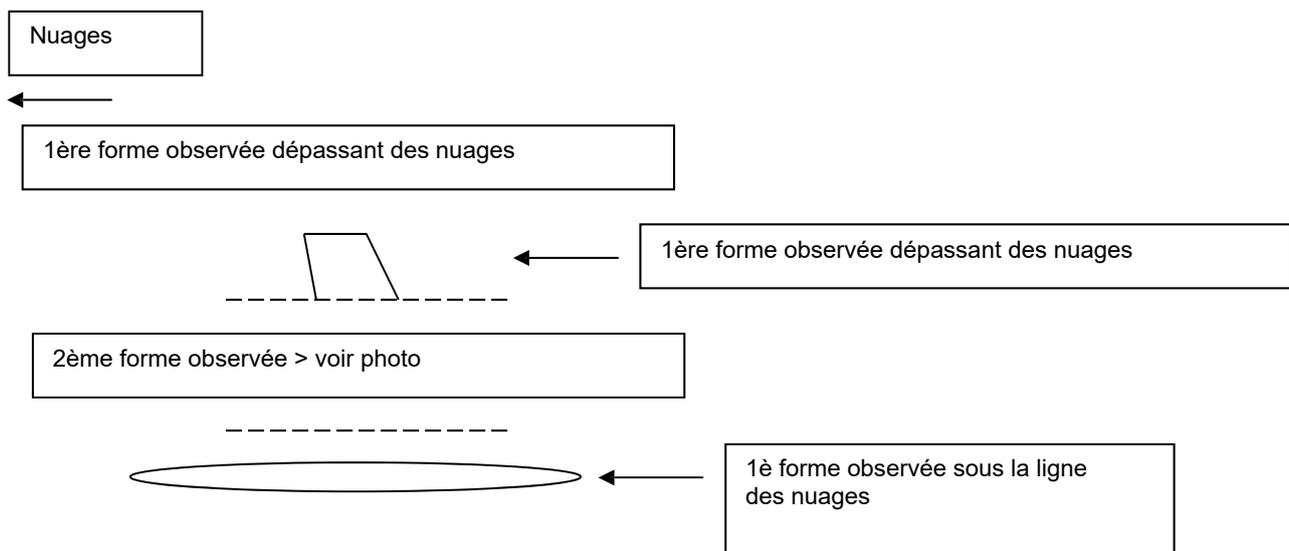
L'objet semblait de taille importante, peut-être 3x un avion de ligne, ou plus?

Nous avons croisé des avions de lignes ou jet à 500m qui paraissaient très petits.

L'objet était à plusieurs kilomètres. A estimer selon la photo (plus de 10Km).

Le vol était sur la compagnie Vueling, Nantes>Rome le 13/08/13 à 14h00.

La photo a été prise à 15h00 au dessus des Alpes. »

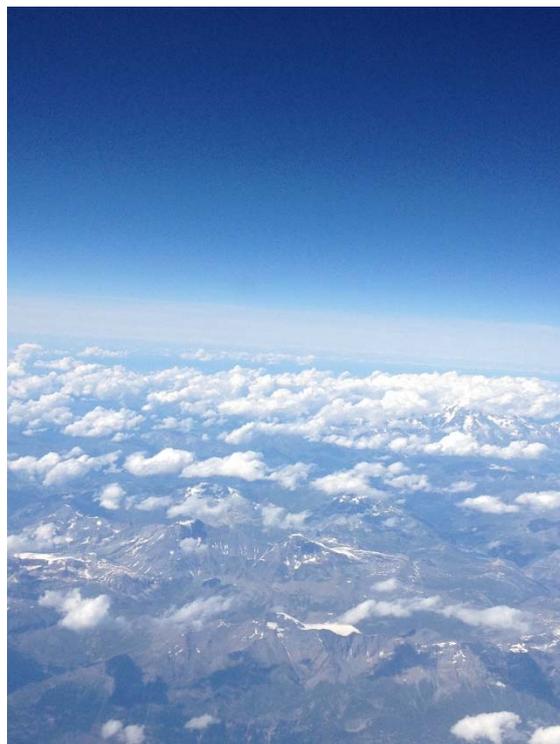
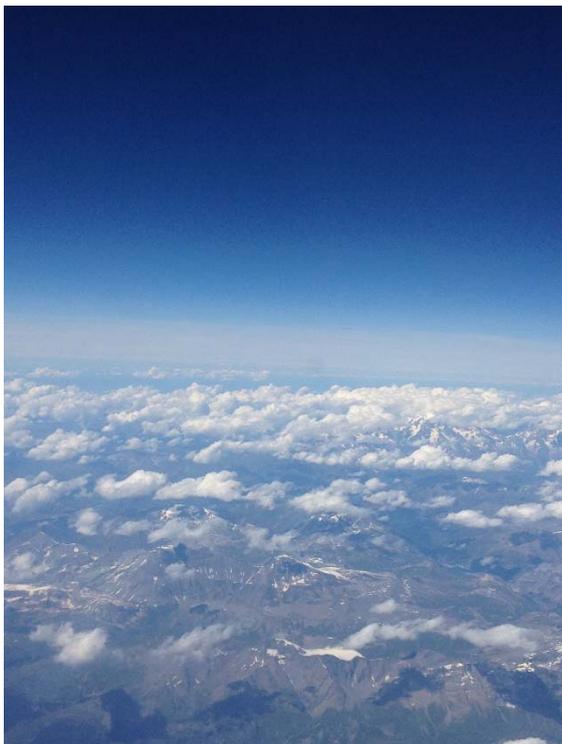


Reconstitution faite par le témoin dans le questionnaire

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquêteur GEIPAN s'est rendu au domicile du témoin, le 03 octobre 2013, auprès duquel rendez-vous avait été préalablement pris.

A l'issue d'un entretien cognitif réalisé par l'enquêteur, les différents points de l'observation du PAN ont pu être identifiés et notés. Le témoin a, par ailleurs, montré une vue aérienne du lieu d'observation, qu'il a lui-même tirée de Google, annotée de l'axe d'orientation de l'observation ainsi que deux photos prises avec son I-Phone depuis l'avion de ligne qui le transportait, au travers du hublot.



Photos prises par le témoin

A la demande de l'enquêteur, le témoin a dessiné de sa propre main, au crayon levé, une partie du PAN tel qu'aperçu en début d'observation.



Dessin du témoin



Correspondance dessin/photo : Aile avec 2 endroits plus clairs (lumineux ?)

Description de l'observation par l'enquêteur suite à l'enquête :

Le témoin, accompagné d'un ami, effectuait un vol entre Nantes et Rome le 13 août 2013, avec la compagnie aérienne Vueling. Tous deux, habitués à prendre l'avion, faisaient ce déplacement dans le cadre d'un séjour estival et étaient a priori détendus.

A mi-vol, à la verticale des Alpes françaises et des premiers contreforts du Mont-Blanc, le témoin a observé, à l'œil nu, à travers le hublot (situé à gauche dans le sens du vol) une forme de couleur noir-mat, de dimension estimée très importante (pouvant atteindre « 100m, ou encore trois fois un avion de ligne, voire la taille de « la moitié d'une ville ») et distante d'environ 10 kms, stationnant à 11 000 m environ d'altitude, à la hauteur d'une mince couche de petits nuages blancs, en configuration moutonnée.

La forme observée admettait un contour net, avec des lignes et des angles marqués, qui tranchaient sur le bleu, déclaré « pur », du ciel au-dessus et en dessous des nuages.

Les lignes de contour sont décrites comme enfermant très probablement un volume plein, un matériau solide et compact. La notion d'objet a d'ailleurs été de suite avancée, lors de l'entretien avec l'enquêteur GEIPAN. Selon le témoin, cette observation a été effectuée de la même façon, par son ami qui occupait le siège voisin, côté allée centrale. Il dit n'avoir eu aucun doute sur la qualité de l'observation qui n'a été en rien altérée par un parasitage sensoriel ou environnemental quelconque.

Le phénomène a duré approximativement une minute et a cessé du fait de l'observateur puisque l'avion a poursuivi son trajet vers Rome. Lorsque l'observation a débuté, il était précisément 15h00. En contrebas, le Mont-Blanc apparaissait peu distant dans un axe Nord-Nord-Est par rapport au plan de vol de l'avion (voir en annexe la photo marquée de l'axe d'observation du PAN).

C'est d'abord une forme, ressemblant à un aileron qui a été observée, juste au-dessus des nuages, comme s'il s'agissait « d'une partie d'un objet vu dans un plan de profil ». Puis le PAN, resté depuis le début en position stationnaire, a effectué une rotation sur lui-même, selon son axe longitudinal, sans pour autant avancer. Cette rotation a eu pour effet de masquer l'aileron dans la silhouette globale de couleur « noir-carbone ». Selon le témoin, le mouvement a paru plutôt lent et « maîtrisé », « de manière proportionnelle à la masse ».

Pas d'ailes apparentes qui auraient pu faire penser à un avion, mais une masse elliptique effilée, ayant deux pointes parfaitement symétriques. La forme a été immédiatement assimilée à une « soucoupe volante » de grande taille (« avec mon ami, on s'est aussitôt dit qu'il s'agissait de quelque chose qui ne venait pas d'ici »). L'hypothèse d'une forme en V n'a pas été totalement écartée par le témoin, car elle a semblé un court moment être suggérée par la rotation de l'aileron avant que ce dernier ne disparaisse, visuellement noyé dans la masse noire proprement dite ; il se montre toutefois peu affirmatif sur ce point, l'impression ayant été extrêmement fugitive.

Le témoin a aussi déclaré qu'il n'y avait aucun halo, aucune traînée particulière l'objet. Il insiste sur la netteté des lignes délimitant ce qu'il pense être un matériau plein, compact et uniforme (« nous avons été certains de la forme observée ») Il affirme qu'il ne pouvait s'agir d'un quelconque reflet du hublot et a fortiori pas d'une illusion. Il ne pouvait, non plus, selon lui s'agir d'un nuage. Le témoin ne portait ni lunettes de vue ni lentilles. Les conditions de l'observation ont d'ailleurs, à plusieurs reprises lors de l'entretien avec l'enquêteur, été décrites comme idéales.

Seule la distance du PAN par rapport à l'avion de ligne et conséquemment la taille réelle de l'objet observé suscite une interrogation. Jugée difficile à évaluer en plein ciel, cette distance est toutefois estimée à 10 kms. Le témoin indique que l'observation a pu se faire à la verticale de la Haute-Savoie, au-dessus des rives françaises du lac Léman, ou bien à la verticale du lac Léman proprement dit, ou encore plus loin en Suisse, vers Lausanne. Le phénomène a été observé à la même altitude que l'avion en vol du témoin (soit environ 11 000 m d'altitude) qui n'a eu besoin pour le voir, ni de baisser les yeux, ni de les lever.

Enfin, il ne sait si d'autres passagers de l'avion ont observé le phénomène, car son ami et lui n'en ont discuté avec personne, ni en cours de vol, ni après l'atterrissage. Il dit bien avoir vu d'autres avions, croiser en plein ciel durant son trajet jusqu'à Rome, mais tous étaient aisément identifiables et sans communes mesures avec le PAN observé.

Localisation théorique de l'observation aérienne du 13/08/13, Vueling Nantes/Rome



Reconstitution témoin

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	Haute-Savoie / Lac Lemman / sud Suisse
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	Vol Nantes-Rome, à la verticale des lieux cités
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	Vol Vueling
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Passager d'un vol commercial Nantes-Rome, assis près du hublot, rangée gauche des sièges dans le sens du vol, il conversait avec son ami qui occupait le siège voisin du sien.
B2	Adresse précise du lieu d'observation	46°27'10.30"N / 6°43'58.6"E (au-dessus du lac Léman)
B3	Description du lieu d'observation	Le témoin est assis près du hublot, rangée gauche des sièges dans le sens du vol.
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	13/08/2013
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	15H00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	1 à 2 minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Un passager du même vol, assis près de lui.
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Ami
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	L'éloignement de l'avion transportant le témoin proprement dit
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Téléphone portable
B14	Conditions météorologiques	Temps clair ensoleillé. Présence de quelques nuages d'altitude n'ayant pas gêné l'observation
B15	Conditions astronomiques	sans objet dans ce cas
B16	Equipements allumés ou actifs	aucun
B17	Sources de bruits externes connues	Moteurs d'avion
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	un
C2	Forme	D'abord forme d'aile puis basculement et forme elliptique

		(comme deux assiettes dont l'une serait retournée sur l'autre)
C3	Couleur	Noir mat uniforme
C4	Luminosité	aucune
C5	Trainée ou halo ?	Absence de trainée ; pas de halo
C6	Taille apparente (maximale)	100m de large ; Sur ce point, le témoin reconnaît n'être sûr de rien. Il évoque également une taille de PAN susceptible d'être beaucoup plus importante (« grand comme la moitié d'une ville »)
C7	Bruit provenant du phénomène ?	aucun
C8	Distance estimée (si possible)	10 kms
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	0°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	10 000 m
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	0°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	Stationnaire puis rotation sur lui-même
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	Oui (voir pièces jointes)
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	Une observation placide, concentrée, et qualifiée d'indubitable par le témoin. L'observation n'a nullement troublé le témoin qui a échangé sur le PAN, avec son voisin de travée et qui a aussi observé le PAN.
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	Rien de particulier. Il a poursuivi sa conversation avec son ami passager
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	La grande taille de « l'objet » observé lui fait dire qu'il ne peut avoir qu'une origine extra-terrestre.
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	Relativement distancié
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	La conviction que d'autres planètes pourraient être habitées par des êtres scientifiquement plus avancés que les terriens et susceptibles de nous visiter. (le témoin évoque l'argument probabiliste : « pourquoi serions-nous la seule planète habitée quand il en existe une infinité d'autres dans l'univers ? »)
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	Non

E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	Il se dit convaincu que non.
----	---	------------------------------

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

L'étrangeté apparente du cas réside essentiellement dans la taille du phénomène telle qu'estimée par le témoin. Mais les estimations de taille, distance et vitesse d'un objet inconnu sont en toute rigueur impossibles à faire, même par un observateur expérimenté. La forme telle que décrite par le témoin reste étrange et incertaine puisqu'elle évolue entre trapèze dans le questionnaire et forme en V lors de l'entretien avec l'enquêteur.

La caractérisation de l'observation repose essentiellement sur le témoignage, les photos prises n'étant pas assez rapprochées pour que le PAN soit bien visible.

Ce cas d'observation est atypique, et ne s'apparente pas aux méprises habituelles que le GEIPAN sait reconnaître.

- Le PAN n'est pas un nuage : masse noire compacte, révélant d'abord une silhouette angulaire puis elliptiques après lente rotation sur son axe longitudinal.
- Le PAN n'est pas un avion ni un drone : taille estimée beaucoup trop importante compte tenu de la distance d'observation ; absence d'ailes ;
- Le PAN n'est pas un ballon ni un dirigeable : en position stationnaire au niveau des mêmes couloirs aériens que les avions de ligne (altitude comprise entre 10 et 12 000 m).
- Le PAN n'est pas un objet en rentrée atmosphérique du genre astéroïde, débris (il est resté à la même altitude tout le temps de l'observation).
- Le PAN ne peut être confondu avec un astre : temps parfaitement clair, ciel « bleu pur » et azimut 0° par rapport au regard de l'observateur qui interdit toute confusion.
- Le PAN ne semble pas être une ombre de l'avion sur les nuages, car l'ombre portée serait visible sur des nuages plus proches

Ces éléments conservent donc une assez forte étrangeté à l'observation.

4.1. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance du cas est moyenne : il y a bien 2 témoins, mais l'un d'eux ne souhaite pas témoigner.

Les photos ne révèlent aucun détail déterminant en faveur d'un quelconque objet volant.

Le rapport du témoin contient plusieurs éléments qui sont plus une interprétation de sa part que le récit brut de l'observation. Cependant l'entretien qu'a eu un enquêteur avec le témoin confirme la validité du témoignage mais dont la consistance reste moyenne.

A noter que pour un approfondissement de l'enquête il n'a pas été possible d'obtenir l'existence ou non d'une trace radar à la verticale du lieu de l'observation (Haute-Savoie, Lac Léman, Sud-Suisse) ; ni de se renseigner auprès des autres passagers (presque tous italiens) et du personnel navigant sur ce vol Vueling pour savoir si d'autres témoignages pouvaient être recueillis.

A noter que l'ami du témoin, sollicité, n'a pas répondu à ce jour, et ne souhaite sans doute pas être contacté directement

